

# L'Après 2015 et les ODD



Nourrir les êtres humains, prendre soin de la planète

## Document d'information sur l'après-2015 à l'intention des conférences régionales

### I. INTRODUCTION

1. Les huit objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) – notamment, réduire de moitié l'extrême pauvreté et la faim, faire reculer la mortalité infantile ou encore combattre le VIH/sida – arriveront à échéance fin 2015. Les OMD ont marqué une étape importante dans le secteur du développement, à la fois au niveau mondial et au niveau national. Ils ont contribué à galvaniser les efforts, à orienter les priorités mondiales et nationales et à promouvoir une culture de responsabilisation fondée sur le suivi et l'évaluation.

2. Les progrès enregistrés dans le cadre de la réalisation des OMD ont été inégaux, selon les objectifs et selon les régions et les pays. Il faut poursuivre les efforts, au sein d'un partenariat mondial pour le développement redynamisé, et élaborer dans la perspective de l'après-2015 un nouveau cadre qui soit fondé sur l'expérience des OMD et les enseignements qui en sont tirés.

3. Jusqu'à maintenant, le processus lié à l'après-2015 a comporté deux grands volets. Le premier a consisté à dresser un bilan pour évaluer les enseignements tirés de l'expérience, en vue d'élaborer de nouveaux objectifs et d'améliorer la mise en oeuvre du futur cadre. Le deuxième a porté sur l'élaboration d'objectifs de développement durable (ODD) universels et la formulation d'options pour le financement d'un programme de développement durable. À l'ouverture de la soixante-huitième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, les États Membres sont convenus d'un processus pour l'établissement d'un programme de développement intégré qui serait adopté par les États Membres lors d'un Sommet, en septembre 2015.

### II. FLUX DE TRAVAUX RELATIFS À L'APRÈS-2015

#### *Activités de coordination et consultations mondiales et nationales menées par les Nations Unies*

4. En janvier 2012, le Secrétaire général a créé l'Équipe spéciale des Nations Unies chargée du programme de développement pour l'après-2015, qui est présidée conjointement par le Département des affaires économiques et sociales (DESA) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et qui rassemble plus de 60 organismes des Nations Unies et organisations internationales. L'équipe spéciale a été établie dans le but d'appuyer le processus et de proposer, en consultation avec les États Membres, un plan d'action relatif à l'élaboration d'un programme de développement pour l'après-2015, tel que l'envisage le système des Nations Unies.

5. Sous l'égide de l'Équipe spéciale, une équipe d'assistance technique interinstitutions a été créée pour fournir un appui technique aux États Membres, notamment sous la forme de données analytiques, de documents de travail et de services d'experts. La FAO a été un membre actif à la fois de l'Équipe spéciale et de l'équipe d'assistance technique interinstitutions.

6. Dans le souci de favoriser un dialogue mondial ouvert et de permettre à chacun de s'exprimer, le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) a organisé une série de consultations des parties prenantes aux niveaux national et régional ainsi que 11 consultations thématiques mondiales. Les commissions économiques régionales ont conduit des consultations analogues pour examiner les priorités régionales et définir des éléments du nouveau programme de développement.

#### ***Le Groupe de personnalités de haut niveau***

7. En juillet 2012, le Secrétaire général des Nations Unies a réuni un Groupe de personnalités de haut niveau chargé d'étudier le programme de développement pour l'après-2015. Ce groupe, composé de 27 membres et présidé conjointement par les présidents d'Indonésie et du Libéria et le premier ministre du Royaume-Uni, devait conseiller le Secrétaire général sur l'élaboration d'un programme de développement pour l'après-2015 qui soit à la fois ambitieux et pragmatique.

8. Le Groupe de haut niveau a présenté son rapport au Secrétaire général en mai 2013. Le rapport recensait les «réorientations transformatrices» qui étaient survenues dans l'environnement international depuis la formulation des OMD et proposait une série indicative d'objectifs et de cibles mesurables. Cette liste indicative de 12 grands objectifs comprenait notamment l'engagement à «assurer la sécurité alimentaire et l'équilibre nutritionnel» et à «gérer les richesses naturelles de façon durable» — des objectifs parfaitement cohérents avec les principales orientations programmatiques de la FAO pour l'après-2015 et son nouveau Cadre stratégique.

#### ***Le Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable***

9. Un processus distinct, conduit par les États Membres, pour l'élaboration d'une série d'objectifs de développement durable (ODD) destinés à succéder aux OMD, a été lancé en juin 2012. À la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20) tenue à Rio de Janeiro, les États Membres sont convenus de constituer un Groupe de travail ouvert rassemblant 30 pays, chargé de formuler une série d'objectifs de développement durable pour l'après-2015.

10. Le document final du Sommet Rio+ 20 soulignait que les nouveaux objectifs devaient être en nombre limité et rendre compte de toutes les dimensions du développement durable, c'est-à-dire sociales, économiques et environnementales. Entre mars 2013 et février 2014, le Groupe de travail ouvert a tenu huit sessions consacrées aux différents thèmes recensés dans le document final du Sommet Rio+20. Les débats du Groupe de travail ouvert étaient éclairés par des documents de travail techniques, appelés «Issues briefs» (notes thématiques), élaborés par l'équipe d'assistance technique des Nations Unies.

11. Le 21 février 2013, à l'issue de la phase de consultation, les coprésidents du Groupe de travail ouvert ont publié un document présentant une liste de 19 domaines prioritaires, destiné à servir de base à la définition des ODD et des cibles associées. Les domaines prioritaires étaient notamment: l'éradication de la pauvreté; la sécurité alimentaire et la nutrition; l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes; l'eau et l'assainissement; l'emploi et le travail décent pour tous; la consommation et la production durables; le climat; les ressources marines, les océans et les mers; les écosystèmes et la biodiversité; et les moyens d'exécution.

12. Dès le mois de mars 2014, le Groupe de travail ouvert passera à la phase d'élaboration de la proposition relative à une série d'objectifs qui sera présentée à l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2014.

### III. LA FAO ET L'APRES-2015

13. Conformément à son mandat, la FAO a travaillé, et continuera de le faire, avec tous les Membres et acteurs pertinents à l'élaboration d'un programme de développement pour l'après-2015, ambitieux mais pragmatique, qui vise en priorité à éradiquer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition et met l'accent sur la préservation des ressources naturelles et des écosystèmes, et notamment sur une production et une consommation durables.

#### *Consultations conduites par le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUM)*

14. La FAO a joué un rôle de chef de file en ce qui concerne l'appui fourni aux consultations pilotées par le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUM). La FAO et le Programme alimentaire mondial (PAM) ont conjointement dirigé, avec l'appui du Fonds international de développement agricole (FIDA) et de Bioversity International, la Consultation thématique mondiale sur la faim, la sécurité alimentaire et la nutrition qui s'est déroulée de novembre 2012 à mars 2013 et a mobilisé des organisations non gouvernementales et des acteurs de la société civile et du secteur privé.

15. La consultation s'est conclue par une réunion de haut niveau tenue à Madrid le 4 avril 2013. La Déclaration de Madrid intitulée: «Sécurité alimentaire et nutrition pour tous: une vision et des éléments constitutifs pour un programme mondial» affirme que l'objectif consistant à éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition peut être réalisé en l'espace d'une génération et plaide en faveur d'une action audacieuse pour y parvenir.

16. Les résultats des consultations mondiales et nationales ont été intégrés dans les travaux du Groupe de travail ouvert sur les ODD et repris dans le rapport du Secrétaire général relatif aux OMD et au programme pour l'après 2015, qui a été présenté à l'ouverture de la soixante-huitième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, en septembre 2013.

17. Un deuxième cycle de consultation sur les moyens d'exécution du programme de développement pour l'après-2015 est en cours de lancement et sera organisé principalement au niveau national. Les consultations seront dirigées conjointement par des entités des Nations Unies et coparrainées par des États Membres des Nations Unies.

#### *Travaux du Groupe de travail ouvert sur les ODD*

18. La FAO a dirigé conjointement avec des organisations ayant leur siège à Rome l'élaboration de la note thématique (Issue Brief) relative à la sécurité alimentaire et la nutrition (avec le PAM et le FIDA) et celle de la note thématique relative à l'agriculture durable (avec le FIDA). La FAO a également codirigé l'élaboration de notes portant sur la biodiversité, sur les forêts et sur les océans et les mers. De plus, les contributions de la FAO ont été intégrées dans quinze autres notes.

19. La FAO a participé aux huit sessions du Groupe de travail ouvert sur les ODD. Madame Maria Helena Semedo, Directrice générale adjointe pour les ressources naturelles, a prononcé le discours liminaire à l'occasion de la troisième session du Groupe de travail ouvert, en mai 2013, au nom des organismes ayant leur siège à Rome (FAO, FIDA et PAM). En outre, des sous-directeurs généraux ont participé à diverses sessions du Groupe de travail ouvert. Enfin, la FAO a organisé, seule ou en collaboration, des manifestations en marge des sessions du Groupe de travail ouvert.

### ***Information des Membres à Rome***

20. La FAO a organisé un certain nombre de manifestations dans le but de tenir les Membres informés de l'évolution du processus relatif à l'après-2015. Dans ce cadre, il convient de citer la manifestation organisée en marge de la cent quarante-sixième session du Conseil; la production d'une note d'information sur le processus lié à l'après-2015 et sur la participation de la FAO, qui a été présentée au titre du point 19 de l'ordre du jour de la session du Conseil – *Évolution des débats au sein d'autres instances intéressant la FAO*; la manifestation d'information organisée en marge de la trente-huitième session de la Conférence de la FAO, en juin 2013; et le point qui a été fait sur le processus à la cent quarante-huitième session du Conseil (2-6 décembre 2013).

21. En octobre 2013, à la quarantième session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA), la FAO, le FIDA et le PAM ont organisé conjointement la manifestation spéciale du CSA consacrée au thème: «Gestion des ressources naturelles dans l'optique de la sécurité alimentaire et des priorités de développement pour l'après-2015». L'ambassadeur Macharia Kamau (Kenya), coprésident du Groupe de travail ouvert sur les ODD, et Néstor Osorio, Président du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC), ont participé à la manifestation.

### ***Autres activités pertinentes***

22. Afin de répondre aux nombreuses demandes d'appui technique formulées par des États Membres des Nations Unies, la FAO a recensé 14 domaines techniques dans lesquels elle pouvait jouer un rôle de chef de file, apporter ses connaissances et fournir des conseils ciblés. Grâce aux contributions d'un groupe de travail technique interdépartemental, 14 notes thématiques ont été élaborées pour rendre compte des connaissances spécialisées de l'Organisation dans chaque domaine et mettre en lumière les liens qui existent entre la sécurité alimentaire et la nutrition, l'éradication de la pauvreté, la gestion durable des ressources, la biodiversité et le développement rural.

23. Parallèlement, la FAO travaille en étroite collaboration avec le FIDA et le PAM à l'élaboration d'une série de cibles et d'indicateurs relatifs à leurs domaines d'intérêt communs – la sécurité alimentaire, la nutrition et l'agriculture durable. Les organismes ont déjà tenu deux ateliers techniques à cet effet et prévoient d'en tenir un dernier en mars 2014 pour parachever la liste de cibles et d'indicateurs proposés.

24. Des informations sur le processus lié à l'après-2015 et sur les actions visant la réalisation des OMD sont désormais accessibles en ligne sur des pages web spéciales ([www.fao.org/post-2015-mdg/](http://www.fao.org/post-2015-mdg/)) à partir du site web institutionnel de la FAO. Les pages web donnent un aperçu complet du rôle et des activités de la FAO dans le processus. On peut notamment y trouver des nouvelles, des informations générales, diverses ressources et une section sur les 14 thèmes.

25. La FAO publie également un bulletin électronique bimestriel qui présente les dernières informations et annonce les manifestations relatives à l'après-2015 et aux ODD. Le bulletin, lancé en novembre 2013, est largement diffusé auprès des Membres et des autres parties prenantes.

## **IV. CONCLUSIONS**

26. Les États Membres ont pu compter pleinement sur l'aide de la FAO, ses connaissances, son personnel qualifié et son expérience, pour élaborer un nouveau programme de développement durable qui soit ambitieux mais pragmatique – un programme qui répondra aux préoccupations actuelles et permettra de relever les défis futurs.

27. Le processus lié à l'après-2015 permettra de définir les priorités et les domaines d'intervention associés au développement durable pour les 15 prochaines années et au-delà. Si l'on veut que le nouveau programme de développement durable pour l'après-2015 soit universel et reflète véritablement les priorités des pays et des régions, il faut renforcer les passerelles entre le processus mondial de délibération et de décision conduit à New York et les mécanismes et forums d'élaboration des politiques mis en place aux niveaux régional et national.

28. C'est pourquoi, les Membres de la FAO souhaiteront peut-être:

a) Lancer des débats et des processus régionaux sur l'après-2015, en veillant à ce que les priorités régionales examinées et approuvées lors des conférences régionales de la FAO soient retenues et prises en compte lorsqu'il s'agira de faire la synthèse des priorités et des positions régionales relatives au programme de développement pour l'après-2015.

b) Faire en sorte que les ministères et les administrations chargés de l'agriculture, de la pêche, de la foresterie, de la terre et de l'eau et du développement rural et toutes les autres institutions compétentes soient associés comme il convient aux débats nationaux et régionaux relatifs à l'après-2015.

c) Donner aux bureaux régionaux de la FAO et à l'équipe spéciale de la FAO chargée de l'après-2015, qui est placée sous la direction du Sous-Directeur général et Coordonnateur pour le développement économique et social, des informations sur les activités qui sont menées actuellement en relation avec le processus relatif à l'après-2015 et veiller à ce que la contribution institutionnelle de la FAO fasse ressortir les priorités et les besoins nationaux et régionaux.